

COMMENT DÉFENDRE NOS DROITS À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ ?

Depuis l'annonce d'un début de déconfinement à partir du 11 mai, les entreprises ré-ouvrent les unes après les autres : il est donc impératif de faire valoir ses droits à la santé et sécurité face à un gouvernement prêt à tout pour sauver le système capitaliste !

Rappelons que les patrons sont responsables de notre santé et de notre sécurité et qu'ils ont une obligation de résultats en la matière.

Fiche pratique disponible ici pour le secteur privé :

[DGI-SUDTélécharger](#)